



**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE DE
L'UNIVERSITE FEDERALE TOULOUSE MIDI-PYRENEES**

du vendredi 6 mars 2020

INSA

PRESENCES ET REPRESENTATIONS :

Président du Conseil d'administration

Philippe RAIMBAULT, Président de l'UFTMiP

Représentants des établissements et organismes

Corinne MASCALA, Université Toulouse 1 Capitole,
Emmanuelle GARNIER, Université Toulouse Jean Jaurès,
Jean-Marc BROTO, Université Toulouse III – Paul Sabatier,
Olivier SIMONIN, INP de Toulouse,
Bertrand RAQUET, INSA de Toulouse,
Olivier LESBRE, ISAE-SUPAERO, excusé a donné procuration à P. Raimbault
Christophe GIRAUD, CNRS DR Midi-Pyrénées,
Jacques MADDALUNO, CNRS, excusé

Personnalités qualifiées

Juliette AIRE, CROUS,
Olivier CHANSOU, ENAC,
Réjane LAVENAC, ENAC,
Pierre SANS, ENVY, excusé a donné procuration à E. Delmotte
Emmanuel DELMOTTE, ENSFEA,
Pierre FERNANDEZ, ENSA Toulouse,
Jean-Yves FOURQUET, ENIT,
Dominique LE QUEAU, ONERA, excusé a donné procuration à C. Giraud
Olivier BROSSARD, IEP,
Frédéric THIVET, Mines Albi,
Olivier GLENAT, INU Champollion,
Sandrine VICTOR, INU Champollion, excusée a donné procuration à O. Glenat
Yann BARBAUX, Aerospace Valley,
Hervé OSSARD, Agri Sud Ouest innovation, excusé
Anne-France LAIR, CFTD, excusée
Julie TRAKI, CGPME, excusée
Michel SOUMET, CGT,
Sigrid GARDEUX, MEDEF,

Représentants des Personnalités extérieures

Nadia PELLEFIGUE, Région Occitanie, excusée a donné procuration à O. Simonin
François CHOLLET, Toulouse Métropole, excusé a donné procuration à E. Garnier
Jean-Louis CHAUZY, CESER, excusé a donné procuration à B. Raquet
Céline TAFELSKI, Grand Albigeois, excusée a donné procuration à F. Thivet
Cathy DASTE DEPLUS, Grand Auch, excusée
Christiane SERCOMANENS, excusée

Représentants élus des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs

Secteur 1 :

Xavier BIOY (SMART COMUE), excusé
Adrien BLANCHET (FSU et sympathisant(e)s),
Cécile CRESPIY (SMART COMUE),
Laurent GROSCLAUDE (SMART COMUE), excusé a donné procuration à C. Crespy
Siège vacant (SMART COMUE)
Jocelyne SOURISSEAU (Langues et Rayonnement),

Secteur 2 :

Daniel BALOUP (Ensemble autrement), excusé
Ophélie CARRERAS (Ensemble autrement),
Franck COCHOY (Ensemble autrement), excusé a donné procuration à S. Rose
Med Mohammed KECHIDI (FSU et sympathisant(e)s), excusé
Sonia ROSE (Ensemble autrement),
Cécile MARY TROJANI (FSU et sympathisant(e)s), excusée

Secteur 3 :

Laurent BOUDOU (FSU et sympathisant(e)s), excusé
Claire CHAPLIER (Ensemble pour la ComUE),
Éric CRUBEZY (Ensemble pour la ComUE), excusé
Noëlie DAVEZAC (L'Université de Toulouse pour tous),
Anne-Catherine PRATS (L'Université de Toulouse pour tous),
Marie-Gabrielle SURAUD (FSU et sympathisant(e)s), excusée

Secteur 4 :

Christophe CHASSOT (Ensemble pour la ComUE),
Ronan GUIVARCH (Ensemble pour la ComUE),
David KAHN (FSU et sympathisant(e)s), excusé
Michèle LALANNE (Ensemble pour la ComUE), excusée a donné procuration à C. Chassot
Marcel MONGEAU (FSU et sympathisant(e)s),
Alexandre RIPOCHE (Syndicat CGT), excusé

Représentants élus des personnels IATOSS

Secteur 1

Cédric BEUCHER (Tous ensemble pour une université vraiment fédérale et fédératrice SGEN CFTD), excusé
Patrick PIERA (SNPTES)

Secteur 2

Siège vacant (UNSA Education),
José BUOSI (Ensemble autrement), excusé

Secteur 3

Eric DELEAGE (CGT FERF), excusé a donné procuration à M. Soumet
Olivier HELIES (SNPTES),

Secteur 4

Philippe ANSON (Syndicat CGT),
Patrick LABATUT (Ensemble pour la ComUE), excusé

UFTMiP

Catherine GADON (SNPTES), excusée a donné procuration à C. Varenne
Clément VARENNE (UNSA Education),

Représentants élus des usagers

Secteur 1

Hugues ONEDA (Bouge ta fac avec l'AGEMP), excusé
Edouard DANGLADE (UNI), excusé

Secteur 2

Emmanuel RENAUD (UNEF), excusé
Thomas MACABIAU (UNI), excusé

Secteur 3

Antoine COMBY (UNEF), excusé
Esther FABRE (Bouge ta fac avec l'AGEMP), excusée

Secteur 4

Hichem SAHRAOUI (La Communauté des étudiants),
Zineb BENNIS (La Communauté des étudiants),

Représentants des étudiants en formation doctorale

Thomas BERTRAND (Rassemblement des doctorants toulousains), excusé a donné procuration à C. Mascala
Rémi PRADALIER (Défense et droits des doctorants), excusé

Membres du Conseil d'Administration avec voix consultative

Benoît DELAUNAY, Recteur, Chancelier des Universités, excusé
Patricia ROMANA, Agent Comptable de l'UFTMiP,
Sabine FOULON Direction de l'Enseignement Supérieur du Rectorat

Invités permanents sans voix délibérative

Philippe HAERTEL, DGS de l'UFTMiP
Christelle FARENC, Directrice du DFVE, excusée
Fabrice DUMAS, Directeur du DREI,
Jérôme VICENTE, Directeur du DRDV, excusé
Maud LE HUNG, Directrice du DRSU, excusée
Hervé LUGA, vice-président du Numérique
Christian LIBEROS, commissaire aux comptes,

Invités occasionnels sans voix délibérative

Armelle Barelli, Inserm,
Stéphanie Lavigne, TBS, excusée
Geneviève CAMPAN, CNES, excusée
Jérôme DELORMAS, Isdat, excusé
Pierre DUFRESNE, SATT, excusé
Jean-Denis FALISE, ICAM, excusé
B. GIRARD, IRT St Exupéry,
Muriel ROTH, CREPS,
Pierre Benoit JOLY, INRAe, excusé
Florence MORINEAU, IRD, excusée
Odile SECHOY, CHU de Toulouse,
Mélanie DUCOLOMBIER, Responsable Communication,
Catherine ROUSSY, Directrice du SICD,
Colomba DUSSART, Service Affaires Juridiques et Institutionnelles de l'UFTMiP
Jean-Marc SOULAT, Directeur du SIMPPS, excusé
Stéphanie PIERRON, Directrice du SPMG,
Milène DURO, Directrice opérationnelle du DREI, excusée
Béatrice QUEULIN, responsable du service des ressources humaines
Violaine FENESTRE, adjointe DRSU, excusée

Introduction	
P. Raimbault	<p>Il salue l'arrivée du nouveau Président de l'UPS, Jean-Marc Broto.</p> <p>Il salue la mémoire du Directeur du CROUS Jean-Marc Lambert décédé.</p> <p>Il informe de l'évolution institutionnelle récente : nomination d'un nouveau Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (ESRI) de la région académique Occitanie Khaled Bouabdallah et mouvement au Rectorat de Région. Ainsi, Sophie Béjean est, depuis le 5 février 2020, Rectrice de région académique Occitanie et rectrice de l'académie de Montpellier ; Benoit Delaunay reste notre interlocuteur sur divers sujets comme -3/+3 par exemple.</p>
1. Validation du compte-rendu du Conseil d'administration du 6 décembre 2019	
P. Raimbault	<p><i>Pas de remarques</i></p> <p>Vote : NPPV¹ :3- Contre : 0 - Abstention : 0 ⇒ Approuvé</p>
2. Actualité et politique de site	
P. Raimbault	<ul style="list-style-type: none"> ● Actualité et politique de site <p><i>Cf. PWP 1 présenté en séance</i></p>
M. Mongeau	Concernant le datacenter, la terminologie est-elle nationale ? On ne peut plus revenir sur ce terme ?
P. Raimbault	Oui, c'est l'appel à projets qui le formule comme cela.
A. Blanchet	Il n'y a pas un programme d'accueil des migrants ?
P. Raimbault	Il y a le programme DILAMI. Ce programme continue à se déployer. Nous avons été auditionnés par la Région qui est cofinanceur en décembre ; les choses se sont bien passées et nous avons pu faire témoigner deux étudiants qui en avaient bénéficié et qui, semble-t-il, ont réussi à convaincre du bien-fondé de ce programme. Ce programme continue donc à se déployer et nous continuons à rechercher des financements complémentaires pour permettre de faire plus vis-à-vis de ces personnes.
M. Mongeau	Sur le label Bienvenue en France : il serait utile de faire un service mutualisé pour nos collègues étrangers qui tous les ans doivent renouveler les demandes de papier avec toutes les tracasseries inhérentes pour obtenir des visas et aller à des conférences. A l'INSA, il y a un service qui fonctionne bien. Ne pourrait-on pas mutualiser ?

¹ Ne prend pas part au vote

P. Raimbault	<p>Nous avons un accès privilégié à la Préfecture du fait de sa présence à l'Accueil Welcome Desk et ils peuvent donner des rendez-vous aux chercheurs (et cela concernera les doctorants) pour traiter leur dossier. Le fait de les avoir sur place nous permet de dénouer en amont bon nombre de situations dont on pressent qu'elles pourraient être compliquées. Il y a eu peu d'appels d'urgence dans l'année, ce qui est appréciable. Il faut que nous fassions le nécessaire pour faire connaître ce service car il n'est pas encore forcément connu des personnels. La venue des chercheurs à la Cité Internationale des Chercheurs dans deux ans rend en tout état de cause nécessaire ce point d'entrée aussi.</p> <p>Concernant Bienvenue en France il y a eu une labellisation 3 étoiles pour l'UFTMiP autour des services de l'Accueil Welcome Desk mais il y a aussi plusieurs établissements du site qui en ont bénéficié du label comme l'ISAE, UT1C, INPT, INSA et l'IMT Mines Albi.</p>
A-C Prats	<p>Quelles sont les démarches et les dates buttoirs de ce label d'université de recherche ?</p>
P. Raimbault	<p>Ce label n'existe que dans le cadre du PIA3 où il a structuré une action réservée aux IDEX i-sites. Le terme employé de Grande université de recherche (GUR) vient du ministère. Nous lui avons signalé notre crainte que ces GUR ne soient réservés qu'aux établissements IDEX i-sites. Notre enjeu est de pouvoir accéder aux enveloppes en n'étant pas forcément IDEX i-sites ! La structuration avec une plus forte cohésion politique sur le site serait par conséquent un atout pour aller chercher ce label.</p>
J. Sourisseau	<p>Le dispositif DILAMI va être transformé en diplôme universitaire à partir de septembre prochain. Il y aura un DU au sein de chaque université.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perspective de transfert du Service de gestion et d'Exploitation (SGE) à l'UFTMiP
P. Raimbault	<p>Il précise les enjeux liés à la suppression de l'établissement public Chancellerie des universités, notamment celui du transfert à l'UFTMiP du Service de Gestion et d'Exploitation (SGE) (Cf. PWP joint). A ce stade, il s'agit donc de valider le fait que l'UFTMiP approfondit les discussions techniques avec le Rectorat pour s'assurer de la faisabilité du transfert et en préciser les conditions. Le transfert définitif fera l'objet d'une délibération du Conseil d'administration de l'UFTMP après son renouvellement.</p>
P. Piera	<p>Les agents du SGE sont-ils aussi concernés par ce transfert en totalité ?</p>
P. Raimbault	<p>Oui. Cela concerne actuellement 28 titulaires et 7 contractuels. Nous ne sommes par contre pas sur les mêmes modalités que pour le transfert du SIMPPS où un droit d'option avait été mis en œuvre, dans le sens où il y a disparition de l'établissement de rattachement et non transfert d'un établissement à l'autre. Par ailleurs, nous accueillerions de nouveaux métiers, comme nous l'avons fait avec le SIMPPS.</p>
S. Foulon	<p>Le Décret à venir évoque l'idée d'emplois qui reviennent à l'Etat et c'est de cela dont il faudra discuter avec l'Etat pour permettre le transfert à l'UFTMiP.</p>

H. Sahraoui	Qui va financer l'étude de faisabilité de ce rattachement ?
P. Raimbault	<p>Il n'a pas été commandité d'étude extérieure. Ce sont les services du Rectorat et de l'UFTMiP qui travaillent à identifier l'ensemble des sujets, avec un appui possible du ministère. Le rapport de l'IGAENR indique que l'on peut le cas échéant avoir recours à l'inspection générale si besoin. Il n'y a pas de coût externe lié à cette étude.</p> <p>Nous allons donc approfondir ce sujet avec le Rectorat et nous reviendrons vers le conseil d'administration plus tard.</p>
3. Point d'information sur les élections au Conseil d'administration et à la présidence de l'UFTMiP	
P. Raimbault	<i>Cf. PWP n°3 présenté en séance</i>
O. Héliès	La Comue a fait ce qu'il fallait pour corriger et informer et ce n'est pas cela qui est remis en cause. Les données piratées sont de haute valeur et interviennent dans des processus comme par exemple des processus d'inscription. Il y a un risque d'usurpation des identités et des risques de spams ; ce vol ne sera jamais récupéré. Quelles actions vont être menées à l'encontre de cette société sachant qu'il ne voit pas ce que la Comue peut faire de plus en termes de réponse ?
P. Raimbault	Nous avons déjà demandé à la société de modifier l'équipe de projet pour avancer, ce qu'ils ont fait immédiatement et au plus haut niveau de la société. Nous nous réservons la possibilité de mettre en œuvre les sanctions prévues dans le contrat. La société a été très impactée du point de vue cœur de métier et ils sont en train de mettre tout en œuvre pour que les choses se passent au mieux. Nous jugerons du traitement privilégié qui nous sera réservé mais nous verrons à la fin du processus les sanctions éventuellement applicables. Des mesures ont été prises au niveau des établissements pour protéger les personnes. Nous avons évalué tous les risques possibles et les bonnes alertes ont été communiquées pour faire face à cette difficulté.
P. Piera	Vous évoquez 58 demandes d'information mais ce n'est pas la réalité et chaque établissement a reçu des demandes d'explications à traiter également d'où une incidence sur les personnels qui ont dû intervenir rapidement pour accompagner les usagers. L'impact n'est pas négligeable.
P. Raimbault	Nous ne cherchons pas à minimiser l'impact. Nous savons que le changement des mots de passe a aussi impacté des services et établissements. Mais il n'y a pas eu de fautes au niveau de la Comue ou des établissements et nous avons essayé de corriger au mieux les conséquences.
M. Soumet	Il revient sur la nature du vote électronique. Il ne parlera pas de l'action menée par la Comue qui a été à la hauteur de l'incident. Une erreur humaine est toujours possible. Aujourd'hui des experts informatiques sont d'accord pour dire qu'aucun système de vote électronique n'est sécurisé sur la planète. En 2012 le vote aux élections législatives pour les

	<p>députés étrangers avait été faits par vote électronique. En 2017 cela n'a pas été reconduit du fait de soucis de sécurité. On ne peut pas recompter les votes contrairement aux bulletins papiers : c'est une boîte noire et on ne peut avoir la vision physique des bulletins. Rien ne nous dit que l'autre plateforme où ont été migrées les listes ne va pas être attaquée : nous n'avons aucune assurance là-dessus. On veut toujours faire moderne, activer d'autres processus, mais il y a un processus qui marche depuis deux siècles : le vote papier avec des urnes transparentes et on peut éviter toute forme de tricherie et on peut recompter les votes en cas de litige. Il ne revient pas sur le processus en cours mais pour la prochaine fois il faudra peut-être revenir au vote manuel.</p>
P. Raimbault	<p>Comme toute expérimentation celle-ci fera l'objet d'une évaluation. Il ne s'agissait pas de céder aux sirènes de la modernité mais de s'efforcer de renforcer le taux de participation aux élections dont on sait dans les universités qu'il est souvent inférieur à 5% chez les étudiants et qui est très aléatoire et différents selon les conseils concernés. Nous avons l'espoir qu'avec ce moyen cela favorisera plus l'expression démocratique.</p>
C. Dussart	<p>Elle souhaite préciser que la plateforme en question n'a pas subi d'attaque donc il n'y a pas eu de violation. Une « porte » est restée ouverte. De plus, la plateforme de vote n'est pas concernée puisque les listes étaient stockées à un autre endroit. La plateforme de vote elle-même est un outil éprouvé lors de plusieurs élections dans d'autres universités et grosses entreprises et qui a été testé et évalué par des expertises indépendantes avec succès. Pour compter les voix on pourra d'autant le mieux faire qu'un journal d'activités qui permet de tout tracer et de vérifier en cas de contestations. Une personne qui a voté électronique ne peut pas y revenir alors que pour le vote papier on peut très bien avoir des pertes ou ajouts de bulletins. Il faut également préciser que nous sommes 22 établissements participants avec de nombreuses implantations sur le territoire (au total environ 40) si on repart sur le papier c'est autant d'urnes, d'isoloir et de personnels à mobiliser : est-ce que les établissements seront disposés à mobiliser encore ces moyens comme aux dernières élections ? Ce n'est pas certain. Nous avons essayé avec ce dispositif de faciliter la vie aux uns et aux autres pour organiser ces élections.</p>
O. Hélias	<p>Ce vote électronique est un très bon choix malgré la part de risque. Il faut un peu moins idolâtrer les sociétés externes et s'efforcer de se doter des moyens.</p>
P. Raimbault	<p>Pour information, un projet national est en cours de déploiement par Bordeaux et Aix pour mettre en place un outil de vote électronique public au sein des universités, utilisable par tous.</p>
Y. Barbaux	<p>L'UFTMiP se veut en pointe et retourner au vote manuel serait perçue comme une régression. Il faut profiter de cet incident pour voir comment se muscler en interne par la suite. A-t-on un taux sur l'optimisation du taux de participation aux autres universités qui l'ont utilisé ?</p>
C. Dussart	<p>Quand nous avons interrogé Paris Saclay, ils nous avaient indiqué que cela leur avait permis d'améliorer le taux de participation, certes pas de façon fantastique, mais quand même notable.</p>

P.Raimbault	Aux dernières élections partielles des étudiants nous avons réussi à peu près à maintenir le même taux de participation alors que ce vote se retrouvait seul dans la nature non coordonnée avec d'autres votes organisés dans les universités. Il y a aussi un enjeu d'appropriation de ce vote électronique avec un outil simple.
M. Soumet	Il n'est pas d'accord avec les arguments apportés. Le fait de pouvoir décompter des bulletins est plus fiable. La porte ouverte de la plateforme ça existe toujours quelle que soit la situation. La démocratie a un coût. Il faut aussi voir les actions menées pour favoriser le vote.
4. Projet d'université européenne thématique	
F. Dumas	<i>Cf. PWP n°4 présentée en séance</i>
C. Chassot	Le projet est pertinent. Concernant le modèle de formation et de diplomation a-t-on avancé ou est-ce que c'est à construire en fonction des retours ?
F. Dumas	Le modèle de diplomation n'est pas encore avancé. Le financement se ferait par étape : 5 M€ pour 3 ans et ensuite on peut repostuler pour avoir des financements supplémentaires. L'attente de l'Europe est d'avoir un projet pérenne avec l'idée de délivrer un diplôme unique d'ici 7 à 10 ans. On a prévu de faire des suppléments aux diplômes existants dans un premier temps avec une mobilité et une construction des cours au fur et à mesure que les cours se feront, et ajouter des cours les années suivantes.
C. Chassot	Dans les universités étrangères la recherche est souvent intégrée aux universités. L'impact de la recherche sur la formation a-t-elle été abordée ?
F. Dumas	La synergie enseignement et recherche est abordée et ce sujet va être travaillé avec les VP recherche notamment en termes d'accueil d'étudiants en stage sur les divers sites.
???	Pourquoi UT1 n'en fait pas partie ?
C. Mascala	UT1C a déposé dans un autre consortium un projet en s'associant avec six autres partenaires avec qui ils ont des doubles diplômes ou des doubles programmes de recherche et qui les avaient déjà sollicités avant que l'UFTMiP décide d'y aller. Nous sommes le seul représentant français dans ce consortium. Comme on ne peut pas être présents dans deux consortiums nous avons dû choisir. La thématique de notre projet est plus large que celui retenu dans le projet porté par la COMUE sur les thèmes.
B. Raquet	Nous souhaitons le succès à ce projet déposé par l'UFTMIP. L'INSA a rejoint un consortium à l'échelle européenne (ICIU) fin 2018 début 2019, qui est devenu une université européenne. Le cœur du projet c'est de mettre en place des challenges <i>base learning</i> en associant des partenaires industriels, des collectivités et avoir des actions de formation, de

	recherche distribuées sur les 12 universités (une par pays ; pour la France c'est l'INSA de Toulouse pour le groupe INSA), avec l'objectif dans cinq ans de pouvoir délivrer un master accrédité par la commission européenne et d'être université européenne pilote. Cette université européenne sera réévaluée en 2022 pour un prolongement, ou pas.
5. Compte financier 2019 de l'UFTMiP	
	<i>Cf. PWP n°5 présenté en séance</i>
P. Romana	Présentation de l'agence comptable
KPMG	Présentation du commissaire aux comptes
H. Sahraoui	Vous dites que l'établissement est en déficit financier ?
KPMG	Cela est lié aux recettes avec emprunt du plan Campus et ce déficit se rattrapera au fil du temps. Le deuxième point c'est qu'il y a un décalage sur l'IA puisqu'il y a des dépenses mais aucune recette de faite puisque le projet va être concrétisé définitivement en 2020. De plus, quelques services comme celui en charge de la santé ont des sujets d'équilibre financier comme par exemple le suivi santé et les mutuelles. Enfin, les frais de fonctionnement de l'établissement doivent trouver un équilibre.
D. Vie	Présentation de l'ordonnateur.
H. Sahraoui	Pourquoi le système de facturation a été arrêté plus tôt ?
D. Vie	Nous avons arrêté plus tôt notre facturation pour intégrer SIFAC
H. Sahraoui	Sur le site de l'AMUE il est signalé une migration de SIFAC vers un autre système.
D. Vie	SIFAC doit en tout cas être utilisé pendant plusieurs années en tout état de cause et la migration n'est pas d'actualité nous concernant.
P. Piera	SIFAC a eu une mise à jour majeure en 2019 mais ça ne change pas l'architecture du système.
S. Pierron	Présentation sur le plan Campus
M. Soumet	Il a été évoqué des taux faibles : quels sont-ils ?
S. Pierron	Il y a des taux différents : au niveau de la BEI nous sommes sur un taux de 0,53% et pour la caisse des dépôts sur un taux de 2,17%. Et nous sommes tenus de recourir aux deux.

P. Piera	Dans le futur CPER y aura-t-il une partie gérée sur le SPMG ou pas ?
P. Raimbault	Les projets CPER ne sont même pas sélectionnés à ce stade. Donc on ne peut rien affirmer aujourd'hui. Vote : NPPV : 0- Contre : 0 - Abstentions : 3 ⇨ Approuvé
6. Cautions pour les matériels en prêt aux associations étudiantes	
DGS	Pas de remarques Vote : NPPV : 0- Contre : 0 - Abstention : 0 ⇨ Approuvé à l'unanimité
7. Tarifs Doctoriales 2020	
DGS	Pas de remarques Vote : NPPV : 0- Contre : 0 - Abstention : 0 ⇨ Adoption à l'unanimité
8. Tarifs école d'été ANITI	
P. Haertel	Pas de remarques Vote : NPPV : 0- Contre : 0 - Abstention : 0 ⇨ Adoption à l'unanimité
9. Révision du guide des missions	
D. Vie	Pas de remarques Vote : NPPV : 0- Contre : 0 - Abstention : 0 ⇨ Adoption à l'unanimité
10. Bilan social de l'UFTMiP	
B. Queulin	<i>Cf. PWP n°6 présenté en séance</i> <i>Pour information</i>
P. Anson	Normalement le CHCST doit se réunir au moins trois fois par an.
P. Raimbault	Effectivement. Cette année nous avons eu du retard dans le renouvellement mais nous nous efforcerons de le faire.
P. Piera	Il note qu'il n'y a pas de versements en numéraire au niveau du CET : est-ce prévu ? Est-ce que ça a été budgété ?

P. Raimbault	C'est enregistré dans les prévisions. Il n'y pas eu de demandes de déblocage jusqu'à maintenant.
R. Guivarch	Il faudrait ajouter dans les activités les participations des personnels de l'UFTMiP aux formations en langage des signes à l'INP.
P. Raimbault	Il souligne que c'est un exercice qui n'avait pas été fait pendant longtemps. L'an dernier, c'était la première fois que nous le faisons et nous essayons de nous améliorer d'année en année.
11. Validation de la proposition de classement des candidatures à la direction de la MUFRAMEX	
P. Raimbault	<p>L'UFTMiP héberge un objet original issue d'un accord entre le ministère mexicain et français pour les activités d'échanges.</p> <p>S. Rose a atteint le nombre de mandat maximal. Il la remercie pour toute l'action menée sur cet objet national.</p> <p>Il rappelle le processus : c'est la partie française de la MUFRAMEX qui doit organiser le processus de recrutement et une audition. Il y a eu cinq candidatures : après audition la candidature proposée est celle de Claude Castro qui réunit l'ensemble des qualités recherchées : volet académie, milieu diplomatique, fonctions aussi très opérationnelles</p> <p>Vote : NPPV : 0- Contre : 0 - Abstention : 0 ⇒ Adoption à l'unanimité</p>
12. Information sur le prix BD ma Thèse en 180s	
DGS	Pour information
13. Bilan des MP et actes conventionnels en 2019 et Liste des conventions 2020	
	Pas de remarques

Le Président de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées



Philippe RAIMBAULT

